

MAIRIE D'EYZAHUT

26160

04.75.90.16.35

mairie.eyzahut@orange.fr

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 Juin 2015 à 19 h 30

Date de convocation : 23 Juin 2015

Président : Fabienne Simian, maire

Présents : Marc Aubert, Marianne Castelly, Dominique Gourabian, Jacques Gourabian, Jacques Holz, David Lardan,
Françoise Laverdure, Fabienne Simian, Catherine Videau

Excusés représentés : Alain Ramousse (pouvoir à Jacques Holz)

Secrétaire de séance : Jacques Holz

Excusé : Thomas Pourrot

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 Mai 2015 lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame le maire propose de rajouter à l'ordre du jour la question des dates d'ouverture du camping. L'ensemble du conseil est favorable à cette modification.

DÉLIBÉRATIONS

1.Ligne de trésorerie

Madame le maire explique que les subventions de l'agence de l'eau et du département prévues pour les travaux piscine et installation des UV à beaume rouge n'arriveront qu'en fin d'année. Les factures de ces travaux sont en partie à payer. La ligne de trésorerie proposé par la Caisse d'Epargne serait de 50 000 euros, sur 8 mois. Le taux d'intérêt est calculé selon : T4M+2,10 %, les frais de dossier seront de 125 ¢.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2.Décisions modificatives

Madame le maire explique que les crédits de 10 003¸ inscrits en dépenses imprévues d'investissement au budget 2015 doivent être déplacés sur la ligne D2313-129 « rénovation mairie » pour payer le bureau d'études.

De même, la somme d'argent gagné sur les lignes « achat de véhicule et immobilier » sera déplacé en investissement pour le robot de la piscine soit 2300 ¸ sur la ligne D2313-132 réfection piscine.

Annulation de la ligne dépôt de garantie pour le commissaire enquêteur de 500¸ pour le remettre en recettes restitution de dépôts versés R275.

Le conseil municipal adopte ces décisions à l'unanimité.

3.Approbation des schémas d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

La présentation du schéma d'assainissement des eaux usés est faite par Mme le maire. Elle redonne les conclusions du commissaire enquêteur qui sont favorables et lit l'extrait de la circulaire environnement du 22 Mai 1997 précisant qu'une propriété située en zone d'assainissement collectif ne donne pas pour effet automatique d'être constructible.

La présentation du schéma des eaux pluviales est faite par Mme le maire en précisant que la commune n'a pas de travaux d'infrastructure particuliers à réaliser pour les eaux pluviales. Elle redonne les conclusions du commissaire enquêteur à ce sujet qui émet un avis favorable.

Après discussion, les deux schémas sont adoptés à l'unanimité.

4.Approbation de la carte communale

Mme la maire fait un rapide historique au sujet de la carte communale, qui a commencé en 2005. Elle présente ensuite les conclusions du commissaire enquêteur, qui émet un avis favorable.

La délibération porte sur l'approbation de la carte communale et précise les articles de loi en vigueur pour la délivrance des permis de construire et déclaration préalable.

(Après discussion, l'approbation de la carte communale est adoptée par 9 voix pour et 1 contre.)

Après discussion, la carte communale est approuvée par 9 voix pour et 1 contre.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie. Le projet de carte communale sera transmis à Mr. le Préfet qui disposera de deux mois pour se prononcer.

5.Garage de Mme Rival

Lors de précédents conseil municipaux, la proposition d'achat du garage de Mme Rival situé près du point d'apport volontaire a été discuté. Il pourrait permettre d'implanter un nouveau local technique conforme aux attentes d'hygiène et sécurité pour le personnel. La proposition faite à Mme Rival est de 13000p.

Une discussion sur le prix et la pertinence du lieu a eu lieu. Une proposition d'implanter ce local près de la station d'épuration, parcelle communale est proposé.

Le Conseil municipal décide de reporter la décision d'achat et de consulter le bureau d'études en charge du dossier sur la faisabilité de ce projet près de la Step.

6.Ouverture du camping

La commission tourisme propose d'élargir les dates d'ouverture du camping jusqu'à fin septembre.

Le conseil municipal décidé à l'unanimité de porter la date de fermeture du camping au 30 septembre.

7. Devis

Madame le maire présente les différents devis reçus pour l'installation des UV à Beaume rouge. Entreprise Chatte pour 15099,27€ TTC (UV et cuve supplémentaire), entreprise Delleaud pour 3588,44€ TTC (terrassment), installation électrique pour 517,2 €+ 1172,27, porte métallique pour 470 €.

La télégestion n'est pas retenue. Le conseil municipal est d'accord pour l'ensemble de ces devis.

Questions diverses et retours du Maire

- Inauguration de la piscine samedi 4 juillet à 11h pour faire visiter les nouvelles installations aux habitants.
- Aménagement de la mairie : une réunion publique est prévue le 23 juillet à 18h30 avec le BE pour présenter le projet.
- Contrat Spie : éclairage public. Le contrat se termine fin Août, nous avons demandé d'autres propositions au SDED, actuellement sans réponses.
- Eclairage du Planas : Mme le maire expose le fait que la présence de lampadaires au Planas n'est pas d'un grand intérêt et propose de faire passer un courrier aux habitants du quartier pour connaître leur envies de garder ou non cet éclairage. Le conseil municipal est d'accord pour le supprimer après consultation des habitants concernés.
- Rappel du devis d'achat des produits pour le traitement des piscines : 1419€TTC
- Madame le maire annonce que le nouveau contrat de forage de la carrière a enfin été rédigé par l'ONF, signé par la mairie et l'entreprise Delleaud et renvoyé au plus vite à l'ONF pour signature définitive.
- Concernant le fil électrique qui pend dans une propriété privée, nous avons enfin une réponse, non pas de notre interlocuteur privilégié d'ERDF hélas. Le câble appartient à la commune car il est situé après le compteur. Pour le démonter, une personne connaisseuse est prête à le faire, ensuite, il faudra découper le poteau.
- Retour des commissions : Travaux par J Gourabian : la voirie en attente devrait être faite le 20 juillet, le devis pour les 3 derniers bacs de la step est arrivé. Le devis pour les murs de l'église à refaire a été accepté par l'assurance. Commission tourisme par M Castelly : Pierre a fait un flyer pour le camping qui a été distribué aux 2 OT. Il a aussi inscrit le camping dans différents référencements sur Internet. Elle précise que pour l'exposition des journées du patrimoine, 9 artistes locaux seront présents.

L'ordre du jour étant traité, Madame le Maire lève la séance à 21h15